

Organisation de l'UE 1 2019-2020

jour	date	horaires	nombre d'heures	Thème(s)	Enseignant	items	Descriptif items	Commentaire(s)
Mardi	16/03/2021	8H00-10H00	2	Relation médecin-patient	Dr Rémy Durand, DMG	1, 2	<p>N°1. La relation médecin-malade dans le cadre du colloque singulier ou au sein d'une équipe, le cas échéant pluriprofessionnelle. La communication avec le patient et son entourage. L'annonce d'une maladie grave ou fatale ou d'un dommage associé aux soins. La formation du patient. La personnalisation de la prise en charge médicale.</p> <p>- Expliquer les bases de la communication avec le malade, son entourage et la communication interprofessionnelle.</p> <p>- Établir avec le patient une relation empathique, dans le respect de sa personnalité, de ses attentes et de ses besoins.</p> <p>- Connaître les fondements psychopathologiques de la psychologie médicale.</p> <p>- Se comporter de façon appropriée lors de l'annonce d'un diagnostic de maladie grave, de l'incertitude sur l'efficacité d'un traitement, de l'échec d'un projet thérapeutique, d'un handicap, d'un décès ou d'un évènement indésirable associé aux soins.</p> <p>- Favoriser l'adhésion du patient à son traitement, en fonction des potentialités et des contraintes propres à chaque patient, les actions à proposer (à lui ou à son entourage) (éducation thérapeutique programmée ou non, actions d'accompagnement, plan personnalisé de soins (voir item 324)).</p> <p>N°2. Les valeurs professionnelles du médecin et des autres professions de santé</p> <p>- Analyser l'évolution de ces valeurs depuis les prélois hipocratiques jusqu'à leur traduction dans les textes réglementaires en vigueur.</p> <p>- Connaître les principes de la médecine fondée sur la preuve et de la médecine basée sur la responsabilité et l'espérance de vie.</p> <p>- Connaître les interactions avec les autres professions de santé.</p>	
Mardi	16/03/2021	10H00-12H00	2	Raisonnement en médecine	Dr Clément Charra, DMG	3	<p>N°3. Le raisonnement et la décision en médecine. La médecine fondée sur les preuves (Evidence Based Medicine, EBM). La décision médicale partagée. La controverse</p> <p>- Analyser les principes du raisonnement hypothético-déductif et de la décision contextualisée en médecine.</p> <p>- Décrire la démarche EBM, en précisant les limites.</p> <p>- Appréhender dans chaque situation clinique, le poids respectif des trois types de données constituant une approche EBM.</p> <p>- Préciser la notion de niveau de preuve dans son raisonnement et dans sa décision.</p> <p>- Définir les notions d'incertitude et de controverse</p> <p>- Identifier les circonstances d'une décision médicale partagée avec le patient et son entourage (voir item 322).</p> <p>- Préciser les notions d'efficacité, d'efficience et d'utilité dans le raisonnement et la décision médicale.</p> <p>- Comprendre et apprendre la notion de discussion collégiale pour la prise de décision en situation de complexité et de limite des savoirs.</p>	
Mardi	23/03/2021	8H00-10H00	2	Qualité des soins	Dr Anne Waldner, DMG	4, 6, 181	<p>N°4. Qualité et sécurité des soins. La sécurité du patient. La gestion des risques. Les événements indésirables associés aux soins (EIAS). Démarche qualité et évaluation des pratiques professionnelles</p> <p>- Définir les notions de Qualité, Sécurité, évènement indésirable grave (EIG), évènement porteur de risque (EPR), résilience.</p> <p>- Présenter les données quantitatives sur la fréquence et la nature des EIG dans le système de soins. Établir un lien entre les EIG, l'évolution dans les dix dernières années.</p> <p>- Connaître les définitions des termes suivants : antisepsie, aseptie, désinfection, décontamination, stérilisation.</p> <p>- Connaître les procédures d'hygiène des mains en milieu de soins, et d'antisepsie de la peau saine, de la peau lésée et des muqueuses.</p> <p>- Connaître et expliquer les mesures préventives des infections associées aux soins (IAS) : infection urinaire, infection sur cathéter vasculaire, pneumonie, infection du site opératoire.</p> <p>- Établir les grands principes d'organisation de la sécurité sanitaire.</p> <p>- Définir et pondérer les grandes composantes de la gestion des risques : préciser l'importance de la composante facteurs humains et organisationnels (FHO) du risque associé aux soins.</p> <p>- Préciser les différentes missions relevant du ministre chargé de la santé et de la HAS.</p> <p>N°6. L'organisation de l'exercice clinique et les méthodes qui permettent de sécuriser le parcours du patient</p> <p>- Décrire les principes d'organisation et les conditions de mise en œuvre :</p> <p>- du travail en équipe (pluriprofessionnel),</p> <p>- des protocoles pluriprofessionnels (incluant la notion de comorbidité),</p> <p>- des réunions de concertation pluridisciplinaire,</p> <p>- des listes de vérification « check lists »,</p> <p>- des réunions de morbi-mortalité.</p> <p>N°181. La sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme. La veille sanitaire (voir item 323)</p> <p>- Citer les différents types de produits qui sont l'objet d'une vigilance réglementaire.</p> <p>- Discuter une situation de la vigilance porteur d'un déficitaire pour chacun de ces produits.</p> <p>- Préciser les grandes missions de l'YVES et de l'ANSM.</p>	
Mardi	23/03/2021	10H00-12H00	2	Système de soins, financement, organisation	Dr Alexandre Deslevaux, DMG	16, 19	<p>N°16. Organisation du système de soins. Sa régulation. Les indicateurs. Parcours de soins.</p> <p>- Expliquer les principes de l'organisation des soins en France.</p> <p>- Présenter les missions des ARS, justifier la notion de « territorialité » pour l'organisation des soins.</p> <p>- Analyser de manière critique les évolutions de recours aux soins (spatialement et qualitativement) au regard des évolutions épidémiologiques, économiques, technologiques, professionnelles et socioculturelles.</p> <p>- Préciser les qualités d'un indicateur utilisé dans l'organisation ou la régulation des activités cliniques et professionnelles (toutes les finalités : informative ou support de décision).</p> <p>- Identifier les éléments clés névralgiques aux notions de coordination, de continuité et de globalité des soins (parcours de soins ou de santé).</p> <p>- Expliquer les principes et finalités des parcours de soins, de la coordination des professionnels ainsi que de la gradation des soins.</p> <p>N°19. La sécurité sociale. L'assurance-maladie. Les assurances complémentaires. La Complémentaire Santé Solidaire (CSS), La consommation médicale. Protection sociale. Consommation médicale et Économie de la santé.</p> <p>- Expliquer les principes fondamentaux de la sécurité sociale (SS) et les principales réformes survenues depuis (en particulier les ordonnances de 1987 et 1993).</p> <p>- Expliquer l'organisation de la protection sociale en France.</p> <p>- Préciser les enjeux de vote (chaque année par le Parlement de la Loi d'Équilibre de la Sécurité Sociale (LSS)).</p> <p>- Expliquer la rôle des assurances complémentaires et son évolution.</p> <p>- Justifier l'existence de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) en précisant la primauté et les limites.</p> <p>- Expliquer la problématique des Affections de Longue Durée (ALD) et la notion de « reste à charge ».</p> <p>- Préciser les principaux postes des dépenses de santé en France.</p> <p>- Préciser le cadre de l'administration des soins aux étrangers.</p> <p>- Préciser les principaux indicateurs de consommation et de coût de la santé en France.</p>	
Mardi	30/03/2021	8H00-10H00	2	approche transversales (éthique, corps, morts, discriminations)	Pr Irène François	8, 9, 10, 14	<p>N°8. Les discriminations</p> <p>- Définitions et mécanismes des discriminations</p> <p>- Principaux effets des discriminations sur les inégalités sociales et inégalités de santé.</p> <p>N°9. Introduction à l'éthique médicale</p> <p>- Décrire les principes éthiques et l'argumentation d'une décision d'interruption volontaire ou médicale de grossesse (IVG / IAMG) / les questions posées par le diagnostic prénatal et le diagnostic prénatal (DPN/DP)</p> <p>- Décrire les principes éthiques et les procédures réglementaires du don d'organe (donneur décédé et don d'organe entre vifs).</p> <p>- Décrire les principes éthiques de la recherche biomédicale : protection des personnes et régulation, collections et Hgbe en vigueur sur la conservation des éléments et produits du corps humain, centres de ressources biologiques, sérothèques.</p> <p>- Décrire les principes éthiques du consentement aux soins : non opposition et consentement oral (libre et éclairé), prescription médicalement associée, tests génétiques (voir item 40), exercice en équipe pluriprofessionnelle.</p> <p>- Décrire les principes éthiques et les modalités pratiques de la protection des malades vulnérables (enfant, curatelle, sauvegarde de justice, mandat de protection future).</p> <p>- Décrire les principes éthiques liés aux plaintes patientes ou témoignages d'une malade, aborder de façon appropriée avec la malade et son entourage les notions d'abandon des soins et de limitation thérapeutique, de sédation.</p> <p>N°10. Approches transversales du corps</p> <p>- Principales dimensions humaines du corps</p> <p>- Impact des maladies sur le corps</p> <p>- Place du corps dans les pratiques cliniques</p> <p>N°14. La mort</p> <p>- Principales représentations et pratiques sociales autour de la mort</p> <p>- L'horizon de la mort dans la maladie grave</p> <p>N°11. Violence et santé</p> <p>- Connaître les différents types de violences interpersonnelles, épidémiologie, déstigmatisation</p> <p>- Dépistage des situations de violence interpersonnelle</p> <p>- Violences inhérentes au soin médical, violences institutionnelles</p> <p>N°12. Violences sexuelles</p> <p>- Connaître les différents types de violences, l'épidémiologie et la législation.</p> <p>- Connaître les particularités des violences sexuelles au sein du couple (violence conjugale)</p> <p>- Identifier les situations médicales à risque de violences sexuelles.</p> <p>N°13. Certificats médicaux. Décs et législation</p> <p>- Connaître les règles générales d'établissement des certificats médicaux et leurs conséquences médico-légales, y compris les certificats de coups et blessures et notions d'ITT.</p> <p>- Préciser le rôle généraliste d'établissement des certificats médicaux.</p> <p>- Décrire l'examen d'un cadavre, savoir diagnostiquer la mort.</p> <p>- Préciser les principes de la législation concernant le décès et l'inhumation.</p> <p>N°15. Soins psychiatriques sans consentement</p> <p>- Principes de la loi de juillet 2011 : argumenter les indications, les modalités d'application et les conséquences de ces procédures.</p> <p>- Hospitalisation par ordonnance de placement provisoire : argumenter les indications.</p>	
Mardi	06/04/2021	8H00-9H00	1	Numérique	Pr Arnaud Gouget, DMG	17, 18	<p>N°17. Télé-médecine, télésanté et télé-services en santé</p> <p>- Télé-santé, santé digitale et les services supports de santé numérique</p> <p>- Impact de la télé-santé dans les pratiques professionnelles.</p> <p>- Cadre éthique et déontologique</p> <p>N°18. Santé et numérique</p> <p>- Définir les champs de la Santé numérique et e-santé</p> <p>- Savoir évaluer les enjeux de la santé numérique, ses impacts sanitaires, socio-professionnels, juridiques, éthiques et économiques et les conditions nécessaires à son utilisation ;</p> <p>- Donner des exemples de domaines d'application qu'elle couvre</p>	
Mardi	06/04/2021	9H00-11H00	2	Recherche	Pr Christine Binquet	20	<p>N°20 - La méthodologie de la recherche en santé</p> <p>- Élaborer une question scientifique que l'on effectue une recherche documentaire sur un sujet, et une analyse critique de données existantes.</p> <p>- Élaborer une hypothèse de travail et expliquer le processus expérimental mis en œuvre.</p> <p>- Analyser, discuter et présenter une étude expérimentale ou observationnelle.</p> <p>- Analyser et argumenter le grand type d'étude en santé.</p> <p>- Décrire l'information du patient et le consentement éclairé.</p> <p>- Connaître les grands principes de la réglementation de la recherche en santé (voir item 9).</p>	
Mardi	06/04/2021	11H00-12H00	1	Fin d'Administration	Pr Canuot DMG	21, 367, 179, 181	<p>N°21. Mesure de l'état de santé de la population</p> <p>- Expliquer les principaux indicateurs de l'état de santé d'une population (taux de mortalité et espérance de vie).</p> <p>- Préciser les principales données épidémiologiques et médico-économiques des grandes causes de handicap chez l'adulte, définir la notion de vie sans incapacité.</p> <p>- Préciser les critères constitutifs d'une priorité de santé publique.</p> <p>N°367. Impact de l'environnement sur la santé.</p> <p>- Définition des sources et des voies d'exposition</p> <p>- Principes de rétrologie des expositions.</p>	

						<p>N° 179: Risques sanitaires liés à l'eau et à l'alimentation. Toxi-infections alimentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> -Préciser les principaux risques liés à la consommation d'eau ou d'aliments (cru/dûs, viandes et poissons ingérés crus ou insuffisamment cuits.) <p>N° 181: La sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme. La veille sanitaire (voir item 323)</p> <ul style="list-style-type: none"> -Lister les différents types de produits qui sont l'objet d'une vigilance réglementée. -Discuter une situation où la vigilance pourrait être déficiente pour chacun de ces produits. -Préciser les grandes missions de l'INRS et de l'ANOM. 	
Mardi	13/04/2021	8H00-9H00	1	droit, responsabilité	Pr Irène François	5,7	<p>N° 5: Responsabilité médicale pénale, civile, administrative et disciplinaire. La gestion des erreurs et des plaintes ; l'acte thérapeutique</p> <ul style="list-style-type: none"> -Préciser les différents temps successifs d'une démarche permettant une culture positive de l'erreur : analyse des ECs, Revue de Mortalité/Morbidité, information et plan d'action ; prévention des dommages de « seconde victime » pour le professionnel de santé. -Acquiescer les bases de l'analyse approfondie des causes d'erreur (modèle de Reason, barrières de prévention, récupération, élaboration, l'analyse des causes racines). -La compensation de l'erreur : préciser les missions de l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux (ONIAM). Identifier les principaux facteurs conduisant à l'ouverture d'un contentieux à la suite d'un accident médical. Définir la notion de responsabilité sans faute (voir item 323). <p>N° 7: Les droits individuels et collectifs du patient</p> <ul style="list-style-type: none"> -Préciser les apports de la loi du 4 mars 2002 (et des lois postérieures) : droits individuels (information, consentement, accès au dossier, directives anticipées, personne de confiance, et droits collectifs (représentants des usagers, associations agréées, etc.). -Comprendre le niveau de droit à l'information du patient dans la relation médicale. Le patient co-auteur de ses soins et de sa santé. -Préciser les conditions de recueil du consentement éclairé qui impose une obligation d'information sur les risques. -Préciser les conditions de recueil du consentement à la collecte, au traitement et à l'échange des données dans des situations distinctes (établissement de santé, exercice collégial, exercice individuel, etc.). -Connaître les règles de partage des données de santé entre professionnels de santé. -Connaître les principes d'élaboration et d'exploitation du dossier du patient, support de la coordination des soins. <p>N° 180: Risques sanitaires liés aux irradiations. Radioprotection</p> <ul style="list-style-type: none"> -Préciser les risques biologiques liés à l'irradiation naturelle ou artificielle et sa voir en informer les patients. -Expliquer les risques liés aux principaux examens radiologiques ainsi qu'aux actes interventionnels réalisés sous imagerie médicale. -N° 182: Environnement professionnel et santé au travail -Évaluer l'impact du travail sur la santé et rapporter une pathologie aux contraintes professionnelles. -Évaluer l'impact d'une pathologie chronique sur les capacités de travail. -Donner des informations sur les conséquences médico-sociales d'une hospitalité au travail et les principes généraux de l'orientation et du reclassement. <p>N° 183: Organisation de la médecine du travail. Prévention des risques professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> -Expliquer les missions du médecin du travail et le cadre de son action. -Expliquer les modalités de recours au médecin du travail. -Expliquer les possibilités d'action préventive du médecin du travail, en termes de prévention primaire, secondaire et tertiaire. <p>N° 184: Accidents du travail et maladies professionnelles : définitions et enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> -Définir un accident du travail, une maladie professionnelle, une incapacité permanente, une consolidation. -Rédiger un certificat médical initial. -Décrire les procédures de reconnaissance.
Mardi	13/04/2021	9H00-10H00	1	Risques sanitaires	F Sahut, Francois.SAHUT@cea.fr	179, 180, 181	
Mardi	13/04/2021	10H00-12H00	2	Risques liés au travail	F Sahut, Francois.SAHUT@cea.fr	182, 183, 184	
Mardi	20/04/2021	9h-12h00	3	Inégalités sociales de santé	Christine Binquet	séminaire transversale pour abord ISS via recherche	séminaire 3 heures, plus illustratif. Recherche, IL, partie d'un cas concret
TOTAL :			23				